



## DNB : Les nouveautés depuis la session 2013

publié le 01/08/2012 - mis à jour le 31/01/2014

### Descriptif :

À la rentrée 2012, de nouveaux programmes s'appliquent en classe de troisième.

A partir de la session de juin 2013 du diplôme national du brevet de nouvelles épreuves entreront en vigueur.

### Nouveautés de la session 2014 :

La note de vie scolaire est supprimée pour toutes les classes du collège. Cette note était, jusqu'à présent, prise en compte dans le contrôle continu du DNB.

### Nouveautés de la session 2013 :

Les principales modifications des épreuves du DNB 2013 ne changent pas l'architecture générale de l'examen mais permettent de mettre en cohérence les nouveaux programmes et les compétences du socle commun. Par conséquent, les sujets qui seront élaborés porteront sur ces nouveaux programmes et permettront d'évaluer au mieux les compétences finales du socle commun :

En français, deux sujets de rédaction au choix (un d'imagination, l'autre de réflexion) au lieu d'un seul ; une dictée plus longue, (de 600 à 800 caractères), un questionnaire qui laisse la place aux réactions personnelles de l'élève face au texte proposé

En mathématiques, un plus grand nombre d'exercices (6 à 10) conçus de façon indépendante (il n'est pas nécessaire de réussir le premier pour pouvoir faire le deuxième...etc) ; l'un au moins de ces exercices est une tâche complexe, de type problème (l'élève n'est pas guidé ; il doit utiliser connaissances et savoir-faire différents)

En histoire-géographie - éducation civique, les trois disciplines sont désormais obligatoirement traitées par l'élève au lieu d'une discipline au choix entre l'histoire et la géographie

Informations sur l'attribution du DNB : [voir ici](#)